



'ROCHE INFOS'

Bulletin d'information
de la municipalité de Roche-Lez-Beaupré
www.roche-lez-beaupre.fr

Mars 2014

Directeur de la publication : Stéphane COURBET

Conception et rédaction : Agnès BOUDET- SCHMIT, Jacqueline COUTIN,
Philippe COUTIN, Hubert GARCIA, Joël JOSSO, Philippe VALLET, Florie CLAUSSE.

Impression ESTIMPRIM-Besançon
mairie@roche-lez-beaupre.fr

Agenda du Comité des Fêtes

Les activités reprennent !

A vos calendriers pour noter les dates suivantes :

Dimanche 13 avril : MARCHE DE PRINTEMPS

Samedi 19 avril : CHASSE A L'OEUF

Mardi 29 avril : ASSEMBLEE GENERALE à 20h30 Salle Courbet

Le Comité des Fêtes prépare :

Vendredi 20 juin : FETE DE LA MUSIQUE : 19h - 23h

Dimanche 13 juillet : FEUX D'ARTIFICE de la Mairie que nous accompagnons avec la RETRAITE AUX FLAMBEAUX

ATTENTION : VIDE GRENIERS : Dimanche 7 septembre

Circulation

Nous vous rappelons la nécessité de respecter les zèbras au carrefour de la rue des Ecoles et de la rue de l'Eglise, ceux-ci permettent au bus de ramassage scolaire de tourner.



Travaux de voirie route de Novillars



Circulation réglementée **du 24 février au 21 mars 2014** en raison de travaux de réfection de la chaussée. Une déviation sera mise en place.

Les rues concernées par la perturbation sont les suivantes :

- Route de Novillars
- Rue des Groseilliers
- Rue des Champs
- Rue des Hôtes
- Rue des Vaufressons

Saviez-vous que ...

A l'heure où l'on parle du redécoupage des cantons, saviez-vous que Roche fut institué chef-lieu de canton par décret le 5 février 1790 ? Ce canton comprenait les communes d'Amagney, les Longeaux-Dessous, Arcier, Braillans, Chalèze, Chalezeule, Marchaux, Novillars, Roche-lez-Beaupré, Thise, Grand-Vaire, Petit-Vaire (pourtant, dès le 25 janvier 1790, Roche et Novillars avaient acté l'union de leurs deux communes). Tous les cantons ne comptaient que quelques communes suivant l'adage : "Diviser pour mieux régner".

La Constitution du 5 Fructidor An III confie la gestion des communes à une Administration municipale du canton ; Roche devient tout naturellement le lieu des réunions de cette nouvelle organisation dans laquelle chaque commune est représentée par un agent municipal et un adjoint. Pour notre commune, ce furent d'abord Claude-Joseph Vitte et Claude-Joseph Rousiot. Jean-Joseph Bécoulet, notaire de Roche, est, quant à lui, nommé "commissaire provisoire du pouvoir exécutif près de l'Administration du canton de Roche".

Cette administration siégeait au presbytère, devenu Bien National, et seul immeuble appartenant dorénavant à la Commune. Plus tard, cette pièce sera la salle à manger des curés, et maintenant c'est l'atelier des Arts manuels. Comme le temps change !



Il faut quand même savoir que les réunions étaient parfois annulées pour des raisons météorologiques : la neige qui tomba le 29 Pluviôse an V fut si abondante que la réunion fut reportée au 7 Ventôse, les charrettes et chevaux étant incapables de circuler durant toute cette période !

Lors de la réorganisation administrative de 1801 (sous le Consulat), un redécoupage des cantons fut organisé (déjà !) et un tiers des cantons fut supprimé. C'est ainsi que Roche perdit son titre au profit de Marchaux, dans un canton certes bien agrandi puisqu'il comptait 36 communes.

Centre de loisirs de Roche

Depuis décembre plusieurs changements se sont effectués au sein du centre de loisirs UFCV : Emilie a succédé à Edouard dans la fonction de directrice du centre de loisirs ; Stéphanie, alors directrice adjointe nous a quittés début janvier pour prendre son congé maternité. Elle est remplacée par Maxime, anciennement animateur les mercredis et vacances scolaires.

Périscolaire :

Quelques projets d'animation sont en cours : nous accueillons la coupe de Roche, populaire auprès des garçons pour gagner une "vraie" coupe à la fin des compétitions, un atelier photo leur est proposé tous les mardis afin d'apprendre à se servir d'un appareil, avec des thèmes différents toutes les semaines (portrait, paysage, nature,...).

Tous les jeudis, un atelier autour du dessin est proposé pour les moyens et les grands : un animateur, dessinateur, leur propose de découvrir différents aspects du dessin. De plus, un club des "grands" a été créé afin que ceux-ci puissent une à deux fois par semaine se retrouver entre eux.

Côté petits, ils ont la chance de pouvoir disposer deux fois par semaine du gymnase afin de découvrir leur corps dans des jeux ou de la motricité. Des temps plus calmes leurs sont proposés, aussi bien de la lecture que des activités manuelles.

D'autre part, nous sommes en ce moment en plein réaménagement du centre : les meubles changent petit à petit de place et de drôles de bonhommes survolent notre cantine.

Mercredi :

Nous accueillons également depuis janvier une toute nouvelle équipe les mercredis. Désormais, vous pouvez retrouver Youcef, Anthony, Marion et Emilie tous les mercredis. Prochainement plusieurs thèmes vont être fixés à la journée. Le grand bleu, les pirates, le carnaval,... Nous sommes en pleine réflexion pour remettre en place l'espace "jardin".



Le centre est ouvert toutes les vacances scolaires : du 24 février au 7 mars et du 22 avril au 2 mai.

Pour tout renseignement, Emilie et Maxime se tiennent à votre disposition, tous les jours de 7h30 à 18h, à l'accueil de loisirs.

Coordonnées : 03 81 57 09 82

Site internet : <http://animation-bfc.ufcv.fr/>

Réforme des rythmes scolaires

Un comité de suivi, composé des enseignants, de représentants des parents d'élèves, de membres de l'UFCV (notre prestataire de l'accueil de loisirs) et de représentants de la Mairie, travaille conjointement sur l'organisation du fonctionnement de la rentrée 2014-2015.

Ces modifications, mises en place par le Ministère de l'Education Nationale, ont pour but de respecter le rythme biologique des enfants.

Les nouveaux horaires proposés mais non validés à ce jour seront les suivants :

	ECOLE	CANTINE PERISCOLAIRE	ECOLE	TEMPS D'ACCUEIL PERISCOLAIRE (non obligatoire)	PERISCOLAIRE (garderie)
LUNDI	8H30/11H45	11H45/13H30	13h30/15H30	15H30/16H30	16H30/18H
MARDI	8H30/11H45	11H45/13H30	13h30/15H30	15H30/16H30	16H30/18H
MERCREDI	8H30/11H30	11H30 à 18H00	CENTRE DE LOISIRS		
JEUDI	8H30/11H45	11H45/13H30	13H30/15H30	15H30/16H30	16H30/18H
VENDREDI	8H30/11H45	11H45/13H30	13h30/15H30	-----	15H30/18H

L'accueil de loisirs sera maintenu de 7h30 à 8h30, le midi de 11h45 à 13h30, le soir de 16h30 à 18h ; sauf le vendredi, la fin de l'école étant à 15h30, les enfants pourront être accueillis dès cette heure là.

Les Temps d'Accueil Périscolaire (TAP) mis en place à la rentrée ne sont pas obligatoires.

Le mercredi le centre de loisirs, maintenu également, commencera à 11h45 jusqu'à 18h.

L'aide personnalisée (soutien) continuera à être assuré par les enseignants.

Plus d'informations vous seront communiquées par la suite.



Centre Communal d'Actions Sociales

Le Centre Communal d'Actions Sociales de la Commune organise, en partenariat avec ELIAD NUTRICONSEILS 25 et l'association du Loisirs Club Rochois, une **conférence nutrition** "pour prendre soin de sa santé".



Cette conférence sera animée par une diététicienne nutritionniste de NUTRICONSEILS 25. Elle est **destinée aux personnes de plus de 55 ans**.

Cette action est initiée dans le cadre du Programme de Préservation de l'Autonomie des Personnes Agées (P PAPA), programme co-piloté et co-financé par l'Agence Régionale de Santé et le GIE IMPA composé des caisses de retraite MSA, CARSAT, RSI, CNRACL, CAMIEG et REUNICA.

Rdv salle Lumière 5 bis rue des Ecoles à Roche-lez-Beaupré
Mardi 11 mars 2014 à 14h30
Entrée gratuite

**Les 7 et 8 mars, collecte nationale
au profit des Restos du Coeur.**

**Les bénévoles, rejoints par une équipe d'élèves du lycée Pergaud,
vous attendront dans le hall de Super U
et au magasin Petit Casino dès l'ouverture.**

Merci d'avance aux généreux donateurs et aux bénévoles.





ATTENTION ! Pour voter, le 23 mars (et le 30 mars ?) il faut avoir obligatoirement avec vous :

- * Votre carte d'électeur ou électrice
- * Une pièce d'identité comportant votre photo : carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photo, carte de famille nombreuse, permis de chasse etc.

Pour que votre vote soit valable et accepté, il faut :

- * qu'il n'y ait qu'une seule liste dans l'enveloppe
- * qu'aucun nom n'ait été barré sur cette liste
- * qu'aucun nom n'ait été rajouté sur cette liste
- * qu'aucun signe distinctif n'apparaisse sur votre bulletin de vote

Dans tous les autres cas, votre bulletin serait nul et votre vote ne serait pas pris en considération.



Simplification du vote par procuration

Les électeurs peuvent désormais remplir leur demande de vote par procuration depuis leur ordinateur personnel par le biais du formulaire CERFA n°14952*01, disponible en ligne, qu'ils doivent ensuite imprimer et présenter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance du domicile ou du lieu de travail, pour établir une procuration.

Etat Civil

A
u

Naissances :

- Willow BEZARD le 26 janvier 2014
- Zohir BERKANE le 10 février 2014
- Elyssar AL NABOULSI le 13 février 2014



F
i
l

Décès :

- Viviane LORIN le 10 février 2014
- Françoise RELANGE le 16 février 2014



d
u

Culte

M
o
i
s

- Samedi 1 mars : à 18h, messe à Thise
- Dimanche 2 mars : à 10h30, messe à Vaire-Arcier
- Mercredi 5 mars : à 19h, cérémonie des Cendres à Thise
- Samedi 8 mars : à 18h, messe à Thise
- Dimanche 9 mars : à 10h30, messe à Roche-lez-Beaupré
- Dimanche 16 mars : à 10h30, messe à Thise
- Samedi 22 mars : à 18h, messe à Thise
- Dimanche 23 mars : à 10h30, messe à Chalèze
- Samedi 29 mars : à 18h, messe à Thise
- Dimanche 30 mars : à 10h30, messe à Novillars

Dates à retenir



le 20 mars : printemps

le 4 mars : mardi gras



Bibliothèque

L
a
v
i
e
A
s
s
o
c
i
a
t
i
v
e

L'exposition de *photos d'animaux*, de *paysages* et de *fleurs* de *James Murey* se poursuit jusqu'au 14 mars 2014.

A partir du *samedi 15 mars et jusqu'au samedi 29 mars 2014*, une exceptionnelle collection d'*enluminures* vous est proposée par *Marie-Françoise Poitout*, artisanne des métiers d'art, les lundis et mercredis de 16h30 à 18h30 et le samedi de 11h à 12h. Au cours des permanences des lundis *17 et 24 mars 2014*, Marie-Françoise donnera une *conférence "Du parchemin à l'enluminure"* avec démonstrations et explications.



Accueil des pensionnaires de SDH de Novillars : Jeudis 13 et 27 mars 2014 de 11h à 11h45.

Atelier Ecriture Enfants : Mardi 18 mars 2014 de 16h45 à 18h.

Atelier Ecriture Adultes : Jeudi 20 mars de 17h à 19h.

Mars 2014 met des auteurs locaux à l'honneur avec la venue de deux romanciers :

Apéritif thématique : Vendredi 14 mars 2014 à 18h30, *Morgan Vadot*, auteur de deux romans de science fiction pour adultes, dédicacera ses ouvrages : "*Les Sages aux temples*" (2009) et "*L'évènement*" (2013).

Club-Lecture : Vendredi 28 mars 2014 de 18h à 19h30 : *Philippe Guy* présentera son dernier livre "*L'assassin au passe-photo*".

Parcourez la galerie de photos de l'exposition mensuelle et retrouvez le résumé et les photos de nos animations sur notre blog **bibliothequeroche.overblog.com**, sur chaque article, cliquez sur "Lire la suite".

Des nouvelles du Loisirs Club Rochois

Le 23 janvier dernier, plus de 150 personnes ont participé à l'Assemblée Générale du LCR en présence du Maire de Roche-lez-Beaupré et de la Présidente de la Fédération Départementale des Associations de Retraités du Doubs.



Avant la présentation de la situation financière et du bilan des activités de l'année 2013 par les responsables des différentes sections, le Président a tenu à démontrer la vitalité du club à travers les voyages, les repas organisés auxquels les adhérents participent de plus en plus nombreux, et surtout par 32 nouvelles inscriptions enregistrées en cours d'année, portant ainsi à 241 le nombre des adhérents au 31 décembre 2013.

Jean-Pierre CONTAL a également profité de la présentation du rapport moral pour annoncer qu'au cours de l'année 2014, il s'emploierait à organiser d'une part un loto réservé aux membres du club, et d'autre part, un thé dansant animé par un membre du LCR.

Avant de clore la réunion, l'assemblée a procédé à la réélection au Conseil d'Administration des trois membres dont le mandat était arrivé à expiration, n'entraînant donc aucune modification dans la composition du C.A.

Selon une tradition bien établie, l'après-midi s'est terminé par la dégustation de la Galette des Rois.



La Croix Verte

Début février, la Croix Verte présentait, grâce à une démonstration d'Alain Delacroix, un fauteuil ski-handicap, conçu pour permettre aux personnes handicapées de profiter des joies de la glisse.

Ce matériel a été acheté d'une part grâce à la vente des bouchons de la Croix Verte (3500€ pour 15 tonnes collectées sur 14 mois) et d'autre part l'association "ski Lison" qui récolte des fonds en encadrant les skieurs handicapés avec des bénévoles. Ce matériel, hormis les skis a coûté au total 6500€.

La Croix Verte signale que la collecte des bouchons est en baisse et que cela diminue les possibilités de financement de projet.

Pour rappel, vous pouvez déposer les bouchons dans le nouveau local situé près des écoles.

Tennis de table : pongistes au top

Avec ses quelque cinquante adhérents, le club de tennis de table de Roche-lez-Beaupré qui va bientôt souffler ses quarante bougies confirme, saison après saison, sa grande vitalité. C'est ainsi qu'aujourd'hui plusieurs joueurs sont engagés dans des épreuves dépassant largement le cadre local et départemental.

A commencer par le plus jeune : Emile CANO, lequel, à moins de 10 ans, s'apprête à participer ce mois-ci au top détection de la zone Est à Saint-Avold, près de Nancy. Pour en arriver là, Emile a su franchir avec succès plusieurs étapes décisives, à savoir les échelons départemental puis régional, ce qui va lui permettre de se confronter à l'élite du Grand Est de notre pays.

Autre talent prometteur de Roche, Lorenz VAIRETTY, a finalement réussi, après deux échecs successifs sur le fil (il s'en est chaque fois fallu de deux malheureux petits points) en finale du critérium individuel régional des moins de 13 ans, à décrocher son billet pour Le Creusot, ville accueillant la suite de la compétition, mais cette fois au niveau national. Il rejoint ainsi à ce niveau prestigieux un autre espoir du club qui évolue pour sa part dans la catégorie des moins de 18 ans : Arthur ROLAND.

Enfin, trois autres pongistes de Roche, Charlie VAIRETTY (le frère aîné de Lorenz), Thibaut HUSY et le papa de ce dernier, Boris HUSY, ont brillé lors des finales départementales par classement qui se disputaient fin janvier à Montbéliard. S'adjudgeant respectivement les 1^{ère}, 2^e et 3^e places de leur catégorie, ils ont ainsi gagné sans coup férir leur qualification pour l'échelon régional de l'épreuve qui se disputera le 23 mars à Vauvillers (Haute-Saône).

Un grand bravo à tous !

Enfin, il convient encore de signaler les prochains rendez-vous à domicile de l'équipe phare du club de Roche, la pré nationale de zone. Les amateurs de tennis de table de haut niveau sont invités à venir encourager nos joueurs qui affronteront Vittel 2 le 29 mars et Strasbourg RC le 26 avril. Rappelons que les matches ont lieu le samedi à 17 heures salle Lumière. Venez nombreux !



Les espoirs du club avec, au premier plan, Emile CANO et, de gauche à droite, Lorenz VAIRETTY, Thibaut HUSY, Boris HUSY et Charlie VAIRETTY

Loto ERN

Samedi

15

MARS

Organisation : ERN Foot

BESANCON

MICROPOLIS

20H30

Animé par Zora

FRIGO AMERICAIN



MEGA LOTO

1 CHEVROLET SPARK à Gagner !



Nouveau PS4



Electroménager-HI-FI-panier garni-ordinateur-Frigo américain – PS4 et plein d'autres surprises!!!

TARIF :

Droit d'entrée minimum 19€
donnant droit à 1 carton

1 carton : 19€

1 planche de 2 cartes : 25€

1 planche de 3 cartes : 28€

1 planche de 4 cartes : 30€

1 planche de 6 cartes : 35€

1 planche de 12 cartes : 45€

Pour toute réservation

PAYANTE

Une carte offerte

Pour jouer une partie surprise

Ouverture des portes à 19h
Début des jeux 20h30

Bons d'achats de

15€ à 1000€

88 quines vous attendent !!!

Bulletin de réservation à retourner accompagné du règlement à l'ordre de ERN à l'adresse suivante : Mme FAUST 5 rue du lavoir 25660 GENNES

Nom Prénom : Tel :

Adresse :

Email :

Nombre de personnes :

Nom du chef de table :

Ou je désire être à la table de :

Je désire : ...cartes à 19€ ...cartes à 25€ ...cartes à 30€

...cartes à 35€ ...cartes à 45€

Renseignements au 06/03/95/26/37 ou 03/81/25/43/69

Ou laboiteaquine2525@gmail.com **site : www.laboiteaquine.com**

Comité de Jumelage

25/01/2014 : Repas de l'Amitié

C'est samedi 25 janvier 2014 que le Comité de Jumelage de Roche-Lez-Beaupré a organisé le, devenu traditionnel, Repas de l'Amitié, qui malheureusement se déroulait cette année sans la participation de nos amis italiens.

156 convives se sont rassemblés à la salle Lumière, que les bénévoles avaient aménagée et décorée

grâce aux réalisations de l'Atelier d'Activités Manuelles. Certaines affiches ont d'ailleurs trouvé acquéreurs.

La soirée animée par l'Orchestre Fréquence-Rognon connut une ambiance chaleureuse. La participation du clown Nino a été un plus, petits et grands ont été amusés par ses tours de magie et nombreux sont repartis avec une figurine réalisée à partir d'un ballon de baudruche.

Le repas, très apprécié aux dires des hôtes, avait été préparé par les bénévoles qui assurèrent également le service puis la vaisselle et les rangements de fin de soirée.

Une tombola a permis d'offrir cinq paniers garnis.

Certains participants, que nous remercions encore, ont apporté un dessert, ce qui a permis de présenter un buffet très garni et varié.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour cette soirée conviviale.



22 au 25/04/2014 : Initiation ludique à l'italien pour les enfants de 8 à 11 ans, de 10h à 11h en collaboration avec le Centre de loisirs.

Le bulletin d'inscription figurera dans le prochain Roche Infos.

7/05/2014 : Les prochaines **élections européennes** représentent un rdv démocratique de premier plan. Le Comité de Jumelage et la Maison de l'Europe organiseront une réunion d'information (heure et lieu confirmés dans le prochain bulletin).

17/05/2014 : Journée de l'Europe à Saône à partir de 14h

Le Comité de Jumelage, en partenariat avec les communes jumelées de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, participera à cette manifestation organisée par Saône et Mamirolle. De nombreuses animations sont prévues, notamment pour les enfants.

Le Choeur de Pierre ainsi que le Centre de loisirs préparent également cette journée.

Histoire de Roche

Par conséquent, à une date non fixée par un acte authentique retrouvé mais antérieure à 1807, le hameau des Vaux a été détaché de la commune de Chalèze pour être rattaché à celle de Roche. Différents actes d'état civil permettent de resserrer cette date.

Le 17 Vendémiaire an IV, Dominique Feuillet, cultivateur à la Vaivre, épouse Claude-Françoise Grosjean, cultivatrice aux Vaux, commune de Chalèze. Le 14 Germinal an VII (3 avril 1799), Maximin Bourgoïn, âgé de 19 ans, épouse "Pierrette Grosjean âgée de 13 ans 3 mois 12 jours, née aux Veaux, paroisse de Chalèze et demeurant aux Veaux, commune de Chalèze, fille de François Grosjean et Anne-Françoise Jacoutot".

Donc, c'est entre 1799 et 1807 que le territoire du hameau des Vaux change de commune.

Le hameau en 1807



Ancien moulin à farine

Le cadastre napoléonien, réalisé pour toutes les communes de France, nous donne un état complet du hameau des Vaux ; il y a exactement 55 parcelles sur ce terroir, exploitées soit en faire-valoir direct, soit en fermage par huit propriétaires différents.

Les surfaces se répartissent ainsi : 9ha 42a 57ca en terres labourables (25 parcelles allant de 3a 30ca à 2ha 15a 95ca) ; 1ha 50a 84ca en verger (17 parcelles, de 44ca à 60a 67ca) ; 1ha 31a 13ca est constitué de friche (6 parcelles) et 1a 44ca est en jardin. A cela, il faut ajouter 5a 98ca occupés au sol par les maisons, granges et aisances.

Les huit propriétaires sont Françoise Grosjean, de Besançon pour 2ha 20a ; François Courtois, de Thise, pour 1 ha 66a ; Maximin Bourgoïn, des Vaux, pour 2ha 59a ; Jean Grosjean, des Vaux, pour 3ha 36a ; Gabriel Lotte, des Vaux, pour 1ha 25a ; Jean Lotte, des Vaux, pour 87a ; Jean-Baptiste Rousiot, des Vaux, pour 37a et le gouvernement pour 22a. La taille moyenne d'une exploitation agricole était, en 2007, de 74 ha.

A noter que quelques uns sont également propriétaires de terres situées au proche lieu-dit "Derrière Beaupré" : Françoise Grosjean, Maximin Bourgoïn, Jean Grosjean, François Courtois et Jean Lotte.

NB. Le patronyme de cette dernière famille est à géométrie variable : Lot, Lhote, Lotte, Loth.

Histoire de Roche : suite



La grange de Pierre Barthod-Malat

Aux Vaux, à cette date, il y a deux maisons partagées lors des successions et donc plusieurs propriétaires.

La première est la propriété de :

- Jean Grosjean, (numéro cadastral B 9, superficie de 103 m²)
- et Maximin Bourgoïn (numéro cadastral B 11, superficie de 120 m²).

La seconde appartient à :

- Gabriel Lotte, Jean Lotte et Jean-

Baptiste Rousiot le Vieux, qui demeure au village de Roche (répertoriée au cadastre sous le numéro de parcelle B 31, superficie de 78 m²)

- et au même Gabriel Lotte (numéro B 32, superficie 201 m²).

Tous sont cultivateurs.

En B10, une grange est commune à Jean Grosjean et Maximin Bourgoïn.

Avant cette date, on trouve au XVIII^e siècle dans ce hameau, les familles Grosjean, Lotte, Cadet.

Les Vaux au XIX^e siècle

Au recensement de 1836, le plus ancien possédé par les archives départementales, cinq familles habitent aux Vaux :

-la famille de Gabriel Lotte comprenant 3 personnes ;

-la famille François Faivre de 8 personnes. Il a épousé, en secondes noces, le 13 octobre 1822 Henriette Cadet, 23 ans, cultivatrice demeurant aux Veaux, fille d'Adrien Cadet et Françoise Grosjean et la famille comporte 6 enfants des deux lits; en 1817, ce François Faivre demeurait sur le territoire de Roche, commis de MM.Martin pour la vente de leur bois. En 1819, il est bûcheron demeurant aux Vaux ;

-la famille Maximin Bourgoïn de 5 personnes ;

-la famille Grosjean dont la mère née Marguerite Vuillecard est veuve, constituée de 4 personnes dont Nicolas Guidet, domestique de 12 ans ;

-la famille Joseph Cretin de 3 personnes. Joseph, de Pouligney, a épousé Françoise Courtois, demeurant aux Veaux, fille de François et Pierrette Grosjean, demeurant tous deux aux Veaux, le 16 août 1825.

Soit 23 personnes demeurant au hameau.

A suivre ... Philippe COUTIN

Roche Insolite



Cette machine est installée aux Ets Reboud-Roche, rue de la Fonderie. C'est une presse à filer, installée par Claude Reboud à la fin des années 1960.

Sa particularité réside dans le fait qu'elle est de marque "Krupp", fabriquée à Magdebourg, et qu'elle avait servi durant la dernière guerre à faire des canons. Une presse à filer sert à mettre en forme des métaux par compression.



Rappelons que l'usine Reboud est une fonderie (d'où le nom de la rue qui la longe) de métaux d'apport, c'est-à-dire utilisés pour les soudures.

Elle a été fondée en 1949 par André Reboud qui, ayant quitté l'entreprise familiale de Plancher-les-Mines, est venu s'installer sur ce site industriel de Roche où l'avaient précédé, dans les premières décennies du XX^e siècle, les Ets Elisée Bost (outillage à main) et les frères Ullmo (traitement des huiles de vidange récupérées).

Il existe dans cette entreprise environ 70 formules d'alliages correspondant à 3 ou 4000 références. Reboud-Roche est le seul producteur français de métaux pour brasage et emploie une trentaine de personnes.

